

voyage d'affaire à la campagne. M. Singlin ne fut pas de cet avis ; il lui ordonna de l'attendre à Paris. Enfin, étant de retour, il le reçut. Mais, « voyant ce grand génie, il crut qu'il ferait bien de l'envoyer à Port-Royal des Champs, où M. Arnauld lui prêterait le collet en ce qui regardait les autres sciences, et où M. de Sacy lui apprendrait à les mépriser (1). » Pascal fit ses adieux à son bon ami le duc de Roannez, qui pleura beaucoup, et partit avec M. de Luynes, chez qui il resta quelque temps à Vaumurier, d'où il se rendit à Port-Royal et y obtint une cellule parmi les solitaires. Il fut dans une joie extrême, comme il l'écrivit à sa sœur, de se voir logé et traité en prince, mais en prince au jugement de saint Bernard, dans un lieu solitaire où l'on fait profession de pratiquer la pauvreté en tout où la discrétion le peut permettre. Il raconte à Jacqueline comme il assiste à tout l'office, comme il se lève à cinq heures du matin sans la moindre incommodité, comme il brave par le jeûne et les veilles toutes les règles de la médecine ; il n'oublie pas de lui décrire la cuillère de bois et la vaisselle de terre dont il se sert. Si Pascal était heureux, Port Royal des Champs et de Paris étaient dans l'allégresse. « Qui pourrait, s'écrie un chroniqueur, exprimer la joie que la conversion et la retraite de M. Pascal causa à tout Port-Royal ? Quelle reconnaissance n'y témoigna-t-on pas au Seigneur pour avoir rendu humble cet esprit si élevé, ce philosophe dont la réputation était si répandue ? Quelle plus grande preuve de la toute-puissance de la grâce de Dieu (2) ? » Aussi les solitaires traitèrent-ils Pascal non-seulement en prince au jugement de saint Bernard, mais encore en prince au jugement du monde savant et lettré. Ils lui faisaient les honneurs de longs entretiens sur la philosophie, la géométrie, la physique, dans lesquels Pascal *charmait et enlevait tout le monde*. Nos Messieurs qui, M. le Maître l'affirmait même en revoyant ses plaidoyers et en *plaidant pour eux, ne s'occupaient que des nouvelles de l'autre monde, parlaient sans cesse*, dit M. Fontaine, du nouveau système du monde selon M. Descartes, dans lequel M. Arnauld était entré. Pascal eut donc l'occasion d'en dire son sentiment. « Il pensait comme Descartes que les bêtes n'étaient que des automates, mais il *se moquait fort* de sa ma-

1. Fontaine, *Mémoires*, t. III, p. 78.  
2. *Recueil d'Utrecht*, p. 270.

tière subtile. Il ne pouvait non plus souffrir sa manière d'expliquer la formation de toutes choses et disait souvent : « *Je ne puis pardonner à Descartes* ; il aurait bien voulu dans toute sa philosophie pouvoir se passer de Dieu, mais il n'a pu s'empêcher de lui faire donner une chiquenaude pour mettre le monde en mouvement ; après cela il n'a plus que faire de Dieu (1). » La lettre de Descartes à M. de Carcavi n'était pas oubliée. M. de Sacy, « dont la conduite était de proportionner ses entretiens à ceux avec qui il parlait, » mit un jour Pascal sur son fort et lui parla des lecteurs de philosophie dont il s'occupait le plus. Cette conversation sur Épictète et Montaigne nous a été conservée par Fontaine et elle ravit justement M. Sainte-Beuve, qui en fait une fine et gracieuse analyse (2). En écoutant Pascal, « M. de Sacy croyait être dans un nouveau pays et entendre une nouvelle langue, et il se disait en lui-même ces paroles de saint Augustin : O Dieu de vérité ! ceux qui savent ces subtilités de raisonnement, vous sont-ils pour cela plus agréables (3) ? » Il interrompit quelquefois le brillant causeur pour opposer saint Augustin à Montaigne, et lui faire des compliments qui étaient aussitôt rendus. « Je vous suis obligé, Monsieur ; je suis sûr que si j'avais lu longtemps Montaigne, je ne le connaîtrais pas autant que je le connais par l'entretien que je viens d'avoir avec vous. Cet homme devrait souhaiter qu'on ne le connût que par les récits que vous faites de ses écrits ; il pourrait dire avec saint Augustin : *Ibi me vides, attende*. Je crois assurément que cet homme avait de l'esprit, mais je ne sais si vous ne lui en prêtez pas un peu plus qu'il n'en a eu, par cet enchaînement si juste que vous faites de ses principes. » Pascal répondait « que s'il lui faisait compliment de bien posséder Montaigne et de le savoir bien tourné, il pouvait lui dire sans compliment qu'il possédait bien mieux saint Augustin, et qu'il le savait bien mieux tourner, quoique peu avantageusement en faveur du pauvre Montaigne (4). »

La sœur Jacqueline de Sainte-Euphémie à qui Pascal mandait ces passe-temps, que le salon de madame de Sablé pouvait envier à la solitude de Port-Royal, s'en étonnait :

1. *Recueil d'Utrecht*, p. 272.  
2. Sainte-Beuve, *Port-Royal*, t. II, p. 332.  
3. Fontaine, *Mémoires*, t. III, p. 90.  
4. *Ibid.*, t. III, p. 93.

J'ai autant de joie de vous trouver gai dans la solitude que j'avais de douleur quand je voyais que vous étiez dans le monde. Je ne sais néanmoins comment M. de Sacy s'accommode d'un pénitent si réjoui, et qui prétend satisfaire aux vaines joies et aux divertissements du monde par des joies un peu plus raisonnables et par des jeux d'esprit plus permis, au lieu de les expier par des larmes continuelles. Pour moi, je trouve que c'est une pénitence bien douce, et il n'y a guère de gens qui n'en voulussent faire autant. Je m'en rapporte pourtant bien à sa conduite et en demeure fort en repos (1).

« J'ai mon brouillard et mon beau temps au-dedans de moi » dira Pascal dans ses *Pensées*. Le beau temps qui régnait dans son âme, à son entrée à Port-Royal, fit bientôt place au brouillard. Sans doute les doux souvenirs du monde, qui le poursuivaient dans sa cellule, ramenaient trop vivement la pensée vers ce qu'il avait quitté. Il voulut les amortir sous les coups de la pénitence. Son *humeur bouillante* l'emporta à des exagérations d'austérité que sa sœur fut obligée de blâmer :

On m'a fort congratulée par la grande ferveur qui vous élève si fort au-dessus de toutes les manières communes que vous mettez les balais au rang des meubles superflus... Il est nécessaire que vous soyez, au moins durant quelques mois, aussi propre que vous êtes sale, afin qu'on voie que vous réussissez aussi bien dans l'humble diligence et vigilance sur la personne qui vous sert que dans l'humble négligence de ce qui vous touche; et après cela, il vous sera glorieux et édifiant aux autres de vous voir dans l'ordure, s'il est vrai toutefois que ce soit le plus parfait, dont je doute beaucoup, parce que saint Bernard n'était pas de ce sentiment.

Ce billet de Jacqueline à son frère est daté du 1<sup>er</sup> décembre 1655. Encore un mois, et Pascal commencera ses *Provinciales* où on ne soupçonnera guère un pénitent se plaisant dans la saleté et l'ordure. On n'aurait pas dû y soupçonner non plus un ami de Port-Royal. Pascal, mettant la vérité, comme les balais, au rang des meubles superflus; va déclarer dans ses lettres qu'il n'est pas de Port-Royal (2), qu'il n'a jamais eu d'établissement avec les solitaires, qu'il n'est pas un homme de

1. Lettre de la sœur Sainte-Euphémie à son frère Pascal. Recueil d'Utrecht p. 268.

2. « Nous savons en quel sens il est vrai que Pascal n'était point de Port-Royal, dit M. Sainte-Beuve : il n'y demeurait pas au moment où il écrivait toutes ses lettres. » Tout de bon, M. Sainte-Beuve, un Père casuiste n'aurait pas mieux trouvé.

Port-Royal (1). Le mensonge coulait comme l'éloquence de la plume de Pascal portant la guerre chez les jésuites mêmes. Le *Mentiris impudentissime*, qu'il jetait si cavalièrement à la face de ses ennemis, se retourne contre lui, et demeure attaché à son front. Et, ainsi qu'il le remarque, *la qualité de menteur enfermant l'intention de mentir* (2), c'est avec connaissance et avec dessein qu'il écrivit ses *Menteuses* (3), sans croire déchoir de l'état de grâce.

« Voici de quelle manière Pascal — (qui n'est pas de Port-Royal) — s'engagea à y travailler. Il était à Port-Royal des Champs en janvier 1656. Comme on travaillait alors en Sorbonne à la condamnation de M. Arnauld, ces Messieurs pressèrent fort ce docteur, qui était aussi à Port-Royal, de se défendre, et ils lui disaient : *Est-ce que vous vous laisserez condamner comme un enfant, sans rien dire, et sans instruire le public de quoi il est question ?* Il composa donc un écrit dont il fit lui-même la lecture. Ces Messieurs n'y donnant aucun applaudissement, M. Arnauld, qui n'était point jaloux de louanges, leur dit : *Je vois bien que vous ne trouvez pas cet écrit bon, et je crois que vous avez raison.* Puis il dit à M. Pascal : *Mais vous qui êtes jeune, vous devriez faire quelque chose.* M. Pascal fit donc une première lettre et la lut à ces Messieurs. M. Arnauld dit aussitôt : *Cela est excellent, cela sera goûté, il faut la faire imprimer.* Tous ayant été du même avis, on le fit (4). »

La première lettre à un provincial parut quelque jours avant la censure qui excluait Arnauld de la Faculté de théologie, et flétrissait les deux propositions extraites de sa *Seconde lettre à un duc et pair*. Le docteur, qui ne fut jamais d'humeur à se laisser condamner *comme un enfant sans rien dire*, vint à Paris, suivi de M. Le Maître et de Nicole, travailler aux ouvrages qu'il opposa à la Sorbonne. Pascal s'y rendit aussi « pour continuer le succès de ses lettres. Il alla se mettre dans une auberge, rue des Poirières, à l'enseigne du roi David, vis-à-vis le collège des jésuites, quoi qu'il eût une maison de louage à Paris. M. Périer arrivant en cette ville dans le même temps,

1. Lettres provinciales, xvi, xvii.

2. Lettre xv.

3. C'est ainsi que de Maistre appelait les *Lettres provinciales*.

4. Recueil d'Utrecht, p. 277.

alla se loger dans la même auberge comme un homme de province, sans faire connaître qu'il était beau-frère de M. Pascal, qui y était sous le nom de M. de Mons (1). » M. Arnauld, dans la solitude que des veuves opulentes lui rendaient douce, écrivait ses *Dissertations quadripartites*. Mais l'éclat de sa *plume d'or* pâlisait devant le succès des *Provinciales*, qui était prodigieux. Il est vrai que les Messieurs et les mères de l'Église ne s'y épargnaient pas.

D'abord les érudits Arnauld, Sacy, Nicole et leurs amis de la Sorbonne fournissaient abondamment à Pascal les données théologiques et les textes des casuistes, qu'il mettait en œuvre. « Je suis devenu grand théologien en peu de temps et vous allez en avoir des marques, » dit Pascal dans sa première lettre. Thomassin, qui la lut certainement, dut bien rire, et, malgré ces *marques* nouvelles, il dut répéter son mot : « Voilà un jeune homme qui a bien de l'esprit, mais qui est bien ignorant (2). Nos Messieurs étaient savants pour lui. Il usa de leur science sans trop la contrôler. Comme le dit M. Sainte-Beuve, « il fit flèche de tout bois. » L'essentiel était que la flèche fût acérée, légère, et surtout habilement empoisonnée. C'est à quoi Pascal s'appliquait seul, à l'enseigne du roi David. Une fois la lettre écrite, un comité de lecture s'assemblait. La lettre était *relue* et *embellie*, s'il y avait lieu. Restait à la faire imprimer, et ce n'était pas facile sans *privilege du roi* ; il fallait tromper la vigilance du lieutenant de police. Ces Messieurs y réussirent merveilleusement. « L'habileté avec laquelle les auteurs de cet ouvrage ont trompé la vigilance de l'inquisition française, dit l'abbé Grégoire, peut servir de modèle (3). » D'ordinaire, Picard, le fidèle laquais de Pascal, portait le manuscrit à M. Frontin, proviseur du collège d'Harcourt, qui avait soin de le faire imprimer tantôt dans le collège même, tantôt ailleurs, un peu partout. Les relations abondent en détails piquants sur ces impressions clandestines.

Un jour le P. de Fretat, jésuite, parent de M. Périer, vint lui rendre une visite à l'auberge où il logeait avec Pascal. « Il lui

1. *Recueil d'Utrecht*, p. 278.

2. Mot prononcé par le P. Thomassin au sortir d'un long entretien avec Pascal, lequel dit de son côté : Voilà un bonhomme qui est terriblement savant, mais qui n'a guère d'esprit.»

3. *Les ruines de Port-Royal*, p. 72.

dit qu'ayant l'honneur de lui appartenir, il était bien aise de l'avertir qu'on était persuadé dans la Société que c'était M. Pascal, son beau-frère, lequel vivait dans la retraite, qui était l'auteur des *petites lettres* qui couraient Paris contre les jésuites, et qu'il devait le lui dire et lui conseiller de ne les pas continuer, parce qu'il pourrait lui en arriver du chagrin. M. Périer le remercia, et lui dit que cela était inutile, et que M. Pascal lui répondrait qu'il ne pouvait pas les empêcher de l'en soupçonner, parce que quand il leur dirait que ce n'était pas lui, ils ne l'en croiraient pas, et qu'ainsi s'ils s'imaginaient que cela était, il n'y avait point de remède. Le P. de Fretat se retira là-dessus, disant toujours qu'il était bon de l'avertir, et qu'il prit garde à lui. M. Périer fut fort soulagé quand il s'en alla ; car il y avait sur son lit une vingtaine d'exemplaires de la septième ou de la huitième lettre, qu'il y avait mis pour sécher. Il est vrai que les rideaux étaient un peu tirés, et heureusement un frère que le P. de Fretat avait amené avec lui, et qui s'était assis auprès du lit, ne s'était aperçu de rien. M. Périer alla aussitôt en avertir M. Pascal, qui était dans la chambre au-dessus de lui, et que les jésuites ne croyaient pas si proche d'eux (1).

Les jansénistes ne s'en tiraient pas toujours avec des réponses équivoques comme celle de M. Périer au P. de Fretat. Leur libraire, Charles Savreux, fut arrêté. On saisit tout ce qu'on trouva chez lui. Mais, dit Beaubrun, « M. Savreux ne fut point étourdi de ce coup ; il tint ferme et reçut cette disgrâce d'une manière très-chrétienne, qui faisait croire qu'il avait eu moins ses intérêts en vue que l'amour de la vérité et la crainte de Dieu, en s'exposant à rendre service à Messieurs de Port-Royal. C'est ce qui engagea tous les amis à s'intéresser pour sa liberté, et à offrir leurs prières à Dieu pour sa délivrance (2). » Deux autres libraires de Port-Royal, Petit et Desprez, furent aussi soupçonnés. Petit imprimait la seconde *Provinciale*, lorsque le commissaire vint chez lui ; il ne s'y trouva pas. Sa femme, raconte M. de Saint-Gilles, monta à l'imprimerie, mit les formes, quoique fort pesantes, dans son tablier, et passant à travers les gardes, comme une Judith, alla les porter chez un

1. *Recueil d'Utrecht*, p. 278.

2. Cité par M. Sainte-Beuve, t. III, p. 56.

voisin où, dès la même nuit, on tira trois cents exemplaires, et le lendemain douze cents (1). — Madame Petit une Judith ! n'est-ce pas un peu rude ? Les amis de Pascal ne haïssaient pas autant que lui *les mots d'enflure*. Nonobstant, M. Sainte-Beuve les estime fort judicieux.

M. de Saint-Gilles était alors le *factotum* de Port-Royal. Aidé des conseils de M. Arnauld, qu'on n'aurait pas cru si pratique il ne gérait pas trop mal les affaires de Port-Royal ; il nous l'apprend lui-même :

C'est moi qui, immédiatement, ai fait imprimer par moi-même les quatre dernières lettres au Provincial, savoir la 7<sup>e</sup>, 8<sup>e</sup>, 9<sup>e</sup> et 10<sup>e</sup>. D'abord il fallait fort se cacher et il y avait du péril ; mais, depuis deux mois, tout le monde et les magistrats eux-mêmes prenant grand plaisir à voir dans ces pièces d'esprit la morale des jésuites naïvement traitée, il y a eu plus de liberté et moins de péril ; ce qui n'a pourtant pas empêché que la dépense n'en ait été et n'en soit encore extraordinaire.

Mais M. Arnauld s'est avisé d'une chose que j'ai utilement pratiquée. C'est qu'au lieu de donner ces lettres à nos libraires Savreux et Desprez pour les vendre et nous en tenir compte, nous en faisons toujours tirer de chacune 12 rames, qui font 6,000, dont nous gardons 3,000 que nous donnons, et les autres 3,000 nous les vendons aux deux libraires ci-dessus, à chacun 1,500 pour un sol la pièce ; ils les vendent, eux, 2 s. 6 ds et plus. Par ce moyen, nous faisons 50 écus qui nous payent toute la dépense de l'impression, et plus ; et ainsi nos 3,000 ne nous coûtent rien, et chacun se sauve.

Quand la Lettre était imprimée, avant de la lancer dans le public, on en assurait la vogue par une bruyante réclame ; on en *faisait faire*, dit le P. Rapin, *les funfares de la proclamation dans toutes les cérémonies que peuvent faire des gens fiers de leur succès et qui sentent leur prospérité*. Les dames de la Grâce se chargeaient de ce soin. Voici une excellente page du P. Rapin, qui nous initie *aux cérémonies* de la réclame. Ce qui se passa pour la sixième Lettre dut arriver pour les autres, à ce moment décisif.

J'ai déjà remarqué que l'hôtel de Nevers, qui est à l'entrée du Pont-Neuf du côté du faubourg Saint-Germain et qui est devenu depuis l'hôtel de Conty, était alors le réduit le plus agréable de Paris par le concours de la plupart des gens d'esprit, qui y brillaient le plus et qui fréquentaient cette maison, attirés par l'honnêteté, la politesse,

1. Cité par M. Sainte-Beuve, t. III, p. 58.

la magnificence de la maîtresse, qui était, comme j'ai dit, la comtesse du Plessis, femme du secrétaire d'État. Comme elle prenait aisément l'empire, par la qualité de son esprit, sur ceux qui l'approchaient, ce fut à elle à qui on s'adressa de Port-Royal, où elle avait de grandes liaisons, afin qu'elle fit valoir les *petites Lettres* auprès de ces beaux esprits, en les obligeant à en appuyer le succès de leurs suffrages dans le monde, où ils s'étaient acquis tant de crédit. La comtesse profita d'une si belle occasion de se signaler auprès d'un parti qu'elle estimait déjà beaucoup, et où elle ne doutait pas qu'on ne l'estimât elle-même. Elle s'y engagea d'autant plus volontiers qu'elle ressentit fort l'honneur qu'on lui faisait d'avoir recours à elle, étant naturellement officieuse, qu'elle suivait l'inclination qu'elle avait d'être mêlée à des intrigues d'esprit, étant vaine, et qu'elle contentait un peu sa vengeance contre le ministre, croyant lui faire dépit de s'attacher à un parti qui passait alors pour contraire à la cour, sans faire réflexion que les grands établissements de son mari et de sa maison dépendaient uniquement de la faveur, comme elle ressentit après. Ainsi l'espérance qu'on eut à Port-Royal qu'elle ferait bien, se trouva conforme à l'idée qu'on en avait et eut tout l'effet qu'on s'en était promis ; car elle fit merveille dans cette conjoncture, où tout réussit beaucoup mieux encore qu'on ne l'avait projeté.

Devant que la sixième lettre parût dans le public, on en envoya une copie à la comtesse pour la faire voir à ses amis, c'est-à-dire à ceux qui lui rendaient leurs assiduités, qui étaient l'abbé de Rancé, depuis le fameux abbé de la Trappe ; l'abbé Testu, célèbre par ses vers de dévotion et par ses sermons ; Barillon l'aîné, conseiller d'État et ambassadeur en Angleterre ; Barillon le cadet, qui se fit appeler Morangis au conseil et dans ses intendances ; Courtin, signalé pour ses ambassades dans les cours du Nord ; Pélisson, qui était alors le secrétaire favori du surintendant Fouquet, et quelques autres. La comtesse les ayant assemblés chez elle, on prétend qu'elle leur déclara l'intérêt qu'elle prenait aux affaires de Port-Royal ; que ceux qui le gouvernaient étaient ses bons amis ; que, dans la distribution qui commençait à se faire des petites lettres dans le monde, elle venait d'être privilégiée, parce qu'on lui avait envoyé celle qui allait paraître avant que de la donner au public, pour savoir son sentiment et celui de ses amis, c'est-à-dire pour les engager tous à lui devenir favorables et à la prôner dans le monde. Elle leur dit qu'ils avaient trop d'esprit pour ne pas sentir eux-mêmes la beauté de ces lettres, pour lesquelles elle leur demandait leur protection ; elle leur représenta même qu'ils trouveraient de quoi exercer leur zèle en contribuant de leurs suffrages à décrier une morale aussi pernicieuse que celle des nouveaux casuistes qui désolaient la religion par leur relâchement ; que, sans examiner si la doctrine de Port-Royal avait été condamnée à Rome ou

non, il paraissait qu'elle était préférable à celle des Jésuites par la seule considération de la morale.

Après ce préambule, la Lettre fut lue, et elle ne pouvait pas manquer d'être admirée par des gens aussi disposés à plaire à la comtesse, et qui lui étaient en toutes manières aussi dévoués. Ils vont comme autant de trompettes publier par tout Paris que la sixième lettre au Provincial commence à paraître, qu'elle était encore bien plus belle que celles qui avaient paru ; ce qu'ils dirent d'un ton si affirmatif, que l'approbation de gens si habiles, faite dans un si grand concert, redoubla l'impatience et la curiosité qu'on eut de la voir... Et ce fut avec ces préparations qu'on la distribua dans le public (1).

On distribuait les *Provinciales* partout. M. d'Andilly les envoyait régulièrement à son disciple, M. de Fabert, alors gouverneur de Sedan. « Ce qui s'est passé là entre M. d'Andilly et Fabert, dit M. Sainte-Beuve, a dû se produire plus ou moins de la même manière, au même moment, en vingt et en cent cas à peu près semblables. Tous les amis, tous les correspondants de Port-Royal étaient en mouvement. M. d'Andilly surtout manigançait en tout sens pour recueillir des suffrages (2). » — M. de Pontchâteau écrivait à M. de Saint-Gilles : *J'ai envoyé une grande quantité de lettres au Provincial en notre pays.* » — « Jamais la poste ne fit de plus grands profits, lit-on dans les *Entretiens de Cléandre et d'Eudore* (3). On envoya des exemplaires dans toutes les villes du royaume ; et, quoique je fusse assez peu connu de Messieurs de Port-Royal, j'en reçus, dans une ville de Bretagne où j'étais alors, un gros paquet *port payé.* » Racine trouvait les *Provinciales* à Nîmes et à Uzès, « aux mains, non des catholiques, mais des huguenots qui s'en gaudissent (4). » — La reine de Suède, Christine, arrive-t-elle à Paris, on se hâte de lui offrir les chefs-d'œuvre que toute la ville admirait, et Arnauld écrit aussitôt : « On a donné les douze lettres à la reine de Suède ; elle les reçut avec joie ; mais nous ne savons pas encore le jugement qu'elle en fait ; car ce ne fut qu'avant-hier au soir qu'on les lui présenta, et elle partit hier pour la cour (5). »

1. Rapin, *Mémoires*, t. II, p. 367.

2. Sainte-Beuve, *Port-Royal*, t. III, p. 598.

3. Par le P. Daniel.

4. Sainte-Beuve, *Port-Royal*, t. VI, p. 39.

5. Lettre du 17 septembre 1656.

Arnauld pouvait quitter ce souci : le succès des *Provinciales* était universel.

En face de cette vogue, les jésuites firent la seule réponse possible ; ils dénoncèrent les impostures, les mensonges de Pascal et sa mauvaise foi en matière de citations. Le mérite littéraire des *petites Lettres* ne nous doit pas faire absoudre leur auteur de ces accusations ; elles ne sont que trop fondées. Madame de Sablé elle-même ne put s'empêcher de reprocher à Pascal sa morale relâchée en fait de citations. Il lui répondit « que c'était à ceux qui lui fournissaient les mémoires sur quoi il travaillait à y prendre garde et non pas à lui, qui ne faisait que les arranger (1). » Pascal s'en lava les mains un peu trop lestement. M. Sainte-Beuve formule le même reproche que madame de Sablé en ces termes modérés :

« Pascal, comme tous les gens d'esprit qui citent, tire légèrement à lui ; il dégage l'opinion de l'adversaire plus nettement qu'elle ne se lirait dans le texte complet ; parfois il arrache *quatre mots* de tout un passage, quand cela lui va et sert à ses fins ; il aide volontiers à la lettre ; enfin, dans cette ambiguïté d'autorités et de décisions, il lui arrive par moments aussi de se méprendre. C'est là tout ce qu'on peut dire, sans avoir droit de mettre en doute sa sincérité (2). »

Je ne vois pas comment on peut dire tout cela, sans avoir droit de mettre en doute la sincérité de Pascal. Faut-il plutôt mettre en doute celle de ses *fournisseurs* ? Je crois plus vraisemblable qu'Arnauld, en qui se trouvait toute l'érudition ecclésiastique, donnait les textes complets, et que Pascal, les trouvant sans doute un peu longs, les coupait, en homme d'esprit, au bon endroit. Il y a plus. Pascal était-il sincère quand il affirmait qu'il était *sans attachement, sans liaison, sans relation* avec Port-Royal ? « Si toutes les *Provinciales* étaient vraies comme cette assertion-là, répond M. Sainte-Beuve, il ne faudrait pas trop s'étonner que de Maistre eût mis à côté du *Menteur* de Corneille ce qu'il appelle les *Menteuses* de Pascal (3). » Était-il sincère lorsqu'il soutenait qu'on avait toujours refusé aux Jansénistes de leur montrer les cinq proposi-

1. Rapin, *Mémoires*, t. II, p. 395.

2. Sainte-Beuve, *Port-Royal*, t. III, p. 125.

3. *Ibid.*, t. III, p. 76.

tions dans l'Augustinus ; qu'Innocent X avait fait examiner seulement si les propositions étaient hérétiques, mais non pas si elles étaient de Jansénius ; que les Jansénistes étaient d'accord avec les nouveaux thomistes ; qu'il fallait séparer la question de *fait* de celle de *droit* ? M. Sainte-Beuve ne le pense pas. Il raconte que Pascal, à qui on avait demandé s'il ne se repentait pas d'avoir écrit les *Provinciales*, répondit : « Si j'étais à les faire, je les ferais encore plus fortes ; » et il ajoute : « s'il avait songé à la portion dont nous avons seulement parlé jusqu'ici (les trois premières lettres et les 17, 18), et que l'autre efface, à ses explications purement défensives du jansénisme, il aurait dit : « Si c'était à le recommencer je les ferais plus franches (1). »

Ainsi la morale relâchée de Pascal en fait de sincérité est évidente ; elle ne l'est pas moins en fait d'impartialité. M. Sainte-Beuve, qui a ses heures de franchise, l'avoue encore. Il rappelle que le P. De Champ prouva dans une solide dissertation que la fameuse doctrine de la probabilité n'était pas particulière aux jésuites, qu'elle avait été reçue par les théologiens de toutes les écoles et de tous les ordres, que son premier adversaire avait été un jésuite ; il rappelle aussi que le P. Daniel, pour prouver que Pascal, s'il l'avait voulu, aurait pu imputer à tout autre ordre, aux dominicains par exemple, tout aussi bien qu'aux jésuites, la doctrine de la probabilité, s'amusa à substituer dans la cinquième Provinciale, des noms et des extraits d'auteurs dominicains à ceux des auteurs jésuites, et il poursuit :

« Pourquoi s'être allé prendre aux jésuites, entre tant d'autres, d'une doctrine qui ne leur appartient pas en propre et qui n'est pas de leur invention ? Voilà le fond de toutes ces apologies. Je les ai lues, et j'y trouve du vrai. C'est ainsi encore que ces pères ont produit des textes de plus de trente de leurs auteurs qui, avant la condamnation par le pape Innocent XI des *soixante-cinq propositions* (1679), s'étaient prononcés pour la *nécessité de l'amour de Dieu dans la pénitence*, pour cet amour filial et tendre dont leurs courroucés adversaires les accusaient de se passer. Ils n'ont pas trouvé un moins grand nombre de textes à fournir contre ce qu'on a bizarrement appelé le *péché philosophique*... Je sais toutes ces choses, et

1. Sainte-Beuve, *Port-Royal*, t. III, p. 86.

j'en pourrais ajouter d'autres dans le même sens, n'était la peur de paraître tomber dans le dossier (1). »

Voltaire, qui connaissait le dossier des jésuites et celui de Pascal, a rendu ce jugement :

« Il est vrai que tout le livre (*les Provinciales*) portait sur un fondement faux : on attribuait adroitement à toute la Société les opinions extravagantes de plusieurs jésuites espagnols et flamands : on les aurait déterrées aussi bien chez des casuistes dominicains et franciscains. On tâchait dans ces lettres de prouver qu'ils avaient un dessein formé de corrompre les mœurs des hommes, dessein qu'aucune secte, qu'aucune société n'a jamais eu et ne peut avoir. Mais il ne s'agissait pas d'avoir raison, il s'agissait de divertir le public (2). »

Pascal eut un malheur plus grand que de manquer de sincérité et d'impartialité. Il tua la morale sévère pour laquelle il combattait, il affermit la morale relâchée et contribua à répandre cet esprit d'incrédulité dont le souffle a rempli de ruines l'Église et la société. M. Sainte-Beuve le confesse sans détour :

« Pascal (il n'y a pas à se le dissimuler) fit plus qu'il n'avait voulu ; en démasquant si bien le dedans, il contribua à discréditer la pratique ; en perçant si victorieusement le casuisme, il atteignit, sans y songer, la confession même, c'est-à-dire ce tribunal qui rend nécessaire ce code de procédure morale... Ce qu'un de ses descendants les plus directs, Paul-Louis Courier, a dit du confessionnal, l'auteur des *Provinciales* l'a préparé (3). »

M. Havet est du même avis que M. Sainte-Beuve : « L'esprit de Pascal a commencé les ruines que l'esprit du dix-huitième siècle et du nôtre a poursuivies, ruines par l'éloquence au-dehors, ruines par la philosophie au-dedans. L'action destructive de ses idées se continue après lui, et va bien au-delà de ses idées mêmes. Discours de tribunes, pamphlets, éclats de la presse quotidienne, tout cela relève des *Provinciales* ; le Pascal des *Petites lettres* demeure l'éternel modèle de l'éloquence d'opposition... Toutes les fois que l'esprit moderne se prépare pour quelque combat, c'est là qu'il va prendre des armes (4). »

1. Sainte-Beuve, *Port-Royal*, t. III, p. 127.

2. Voltaire, *Siècle de Louis XIV*, chapitre 37.

3. Sainte-Beuve, *Port-Royal*, t. III, p. 390.

4. Havet, *Études sur les pensées de Pascal*.

L'esprit moderne ne dédaigne pas de prendre aussi des armes dans cette foule d'obscurs pamphlets que les Jansénistes multiplièrent pendant plus d'un siècle autour des *Provinciales* comme pour leur faire un cortège digne d'elles, sinon par le talent qui brille dans ces livres, au moins par la haine dont ils débordent. Le comte Beugnot, qui défendit les jésuites sous la Restauration, et la liberté d'enseignement sous le gouvernement de juillet, racontait une anecdote fort instructive. Bailleul avait fondé le *Constitutionnel* pour servir d'organe à l'opposition libérale, et comme ses attaques, qui cependant épargnaient plus la monarchie que la religion, lui attirèrent de nombreuses condamnations, il venait gémir chez le père de M. Beugnot. « Mon père, dit le comte, le conso ait de son mieux et le plaisantait parfois sur des infortunes qui augmentaient la popularité et les profits de son journal. Il lui tint un jour, en ma présence, ce langage : « Toi, ton parti et ton journal, vous n'êtes que des imbéciles ; vous n'osez pas vous en prendre directement aux Bourbons, et parce que vous savez que le clergé leur est favorable, vous attaquez chaque matin la religion, ses idées, ses dogmes, son influence légitime, et vous révoltez par là mille consciences, mille sentiments vénérables auxquels tout gouvernement doit appui. La mode de l'incrédulité est passée ; la Révolution nous en a guéris. Change tes batteries ; ce n'est pas la religion qu'il faut combattre, mais l'influence politique que certaines corporations ou certains membres du clergé peuvent exercer. Si tu veux réussir, prends pour point de mire les jésuites (1). Les lois leur sont contraires ; les tribunaux, en sévissant contre eux, croiront se montrer les fidèles héritiers des parlements ; et comme le gouvernement résistera, vous lui ferez sur ce terrain une guerre où tous les avantages seront de votre côté. Va de ce pas, mon cher Bailleul, sur le quai, et achètes-y, ce qui ne te coûtera pas cher, un tas de vieux livres qui y sont exposés depuis deux siècles et où sont développés tous les crimes et méfaits de la société de Jésus. Lis ou fais lire ce fatras, imprime tout cela dans les colonnes de ton journal ; ce sera de bonne guerre... » Bailleul et ses collaborateurs goûtèrent ce conseil, où ils re-

1. Ce conseil rappelle celui que le chevalier de Méré donna à Pascal de laisser les matières de la grâce dont il avait traité dans ses premières lettres, pour se jeter sur la morale des jésuites, ce qui fit le succès des *Provinciales*.

connurent le doigt de Dieu, et se mirent immédiatement à l'œuvre. C'est ainsi, disait le comte Beugnot, que fut entreprise cette fameuse lutte contre les jésuites, qui défraya, pendant les dix dernières années de la Restauration, la haine de ses adversaires... (1). »

M. Sainte-Beuve, on le pense bien, ne se désolé pas des conséquences morales des *Provinciales* ; il s'en réjouit au contraire. Sans doute elles ont ruiné la vraie morale chrétienne, mais elles ont hâté l'éclosion de la *morale des honnêtes gens* ; elles ont ébranlé la religion de Bossuet, mais elles ont créé ce qu'on appelle la *religion de Fénelon*. Il est intéressant d'entendre là-dessus l'historien de Port-Royal.

Qu'est-ce que la morale des honnêtes gens ?

« Cette morale des honnêtes gens n'est pas la vertu, mais un composé de bonnes habitudes, de bonnes manières, d'honnêtes procédés reposant d'ordinaire sur un fonds plus ou moins généreux, sur une nature plus ou moins *bien née*.... Elle n'affecte guère le fonds général de bonté ou de malice humaine. Quand survient quelque grande crise, quand quelque grand fourbe, quelque grand criminel heureux s'empare de la société pour la pétrir à son gré, cette morale des honnêtes gens devient insuffisante ; elle se plie et s'accommode, en trouvant mille raisons de colorer ses cupidités et ses bassesses. On en a eu des exemples. — (*Le vôtre entre autres, M. Sainte-Beuve* !) — Quand quelque violent orage soulève les profondeurs et les boues d'alentour, cette morale du rez-de-chaussée s'en trouve un peu éclaboussée, c'est le moins (2). »

C'est le moins, en effet ; car plus d'une fois, cette morale un peu éclaboussée est vigoureusement conspuée par quelque bouche éloquente qui venge la morale chrétienne. C'est ainsi que tout le monde pensait à Sainte-Beuve lorsque le P. Lacordaire laissait tomber du haut de la chaire de Notre-Dame ces paroles qui devaient si tristement et si entièrement s'appliquer à notre auteur :

« Vous connaissez tous Érasme. C'était, en ce temps-là, le premier académicien du monde. A la veille de tempêtes qui devaient ébranler l'Europe et l'Église, il faisait de la prose avec l'élasticité la plus consommée. On se disputait

1. *Eloge du comte Beugnot*, journal officiel du 11 novembre 1873.

2. Sainte-Beuve, *Port-Royal*, t. III, p. 361, 362.

dans l'univers un de ces billets. Les princes lui écrivaient avec orgueil. Mais quand la foudre eut grondé, quand il fallut se dévouer à l'erreur ou à la vérité, donner à l'une ou à l'autre sa parole, sa gloire, son sang, ce bonhomme eut le courage de demeurer académicien, et s'éteignit dans Rotterdam, au bout d'une phrase éloquente encore mais méprisée (1).

La religion de Fénelon, à l'établissement de laquelle Pascal a une grande part, ne gêne pas trop la morale des honnêtes gens. Selon l'idée coulante que s'en fait M. Sainte-Beuve, c'est une dévotion humaine et traitable. « On l'honore, dit-il, on la salue et l'on s'en passe (2). Et l'on garde autour de soi, jusque dans sa vieillesse, « une grande quantité de femmes, comme le sultan Saladin (3) ; » et l'on célèbre le vendredi-saint en mangeant avec ses amis un *faisan truffé* (4).

Voilà donc le chemin parcouru par les *Provinciales* ; elles partent d'un éloquent mensonge et aboutissent à l'incrédulité que Nicole appelait justement la grande hérésie des derniers temps. Les austères chrétiens de Port-Royal n'ont pas de quoi tant applaudir. Certes, si le beau est la plendeur du vrai, il faut avouer que, même au seul point de vue littéraire, le chef-d'œuvre de Pascal ne mérite pas toute l'admiration qu'on lui prodigue. Les *Provinciales* ont au plus haut degré cette beauté artificielle qui naît des qualités du style, qui ne séduit que

1. Lacordaire, *Conférences de N.-D.*, 23 conf.

2. Sainte-Beuve, *Port-Royal*, t. III, p. 290.

3. Prosper Mérimée, *Lettres à une inconnue*, t. II, lettre cccxix.

4. « Il ne faudrait pas croire cependant qu'il se soit mangé des saucissons et des boudins, comme on le répète encore. » (*Souvenirs et indiscretions, par le dernier secrétaire de M. Sainte-Beuve*, p. 219.) Des saucissons et des boudins auraient pesé sur la conscience, pardon, sur l'estomac de ces libres-mangeurs. Mais un *faisan truffé*, un filet au vin de *Madère* !... « On rougirait d'avoir à se justifier. » (*Lettre de M. Sainte-Beuve*, *ibid.* p. 235).

Ce menu, remarque le dernier secrétaire, *n'a rien d'anti-religieux*. » Ce secrétaire est accommodant et accommodé au maître. Il remarque encore que ce dîner fut appelé du vendredi-saint, *bien qu'il n'eût aucun rapport avec la fête du jour*. Les *souvenirs et indiscretions* ne font honneur ni à la mémoire de M. Sainte-Beuve, ni au bon sens de son dernier secrétaire. Celui-ci nous apprend (p. 144) qu'assis près du maître, à table, il s'oubliait parfois à dire des *bêtises*, selon l'expression de M. Sainte-Beuve lui-même. » Nous le croyons sans peine.

l'esprit, et dont, à force de génie, tout sujet peut être plaqué. Mais elles n'ont pas cette beauté naturelle qui jaillit des entrailles même du sujet, et qui, lorsqu'elle rayonne à travers une forme digne d'elle, saisit l'esprit et le cœur, les remplit de nobles sentiments et les élève vers l'idéal. Quoi qu'il en soit, le mérite littéraire des *Provinciales* ne suffit pas à expliquer la vogue dont elles jouissent encore (bien qu'on ne les lise plus guère) dans notre société mondaine et lettrée. De Maistre a signalé la cause de cette vogue persévérante :

« Aucun homme de goût, dit-il, ne saurait nier que les *Lettres provinciales* ne soient un fort joli libelle, et qui fait époque dans notre langue, puisque c'est le premier ouvrage véritablement français qui ait été écrit en prose. Je n'en crois pas moins qu'une grande partie de la réputation dont il jouit est due à l'esprit de faction, intéressé à faire valoir l'ouvrage, et encore plus peut-être à la qualité des hommes qu'il attaquait. C'est une observation incontestable et qui fait beaucoup d'honneur aux jésuites, qu'en leur qualité de *janissaires de l'Église catholique*, ils ont toujours été l'objet de la haine de tous les ennemis de cette Église. Mécréants de toutes couleurs, protestants de toutes les classes, jansénistes surtout n'ont jamais demandé mieux que d'humilier cette fameuse société ; ils devaient donc porter aux nues un livre destiné à lui faire tant de mal. Si les *Lettres provinciales*, avec le même mérite littéraire, avaient été écrites contre les capucins, il y a longtemps qu'on n'en parlerait plus...

« En général, un trop grand nombre d'hommes, en France, ont l'habitude de faire, de certains personnages célèbres, une sorte d'apothéose après laquelle ils ne savent plus entendre raison sur ces divinités de leur façon. Pascal en est un bel exemple (1). »

L'apothéose de Pascal, c'était justice, a grandi avec l'incrédulité ; elle a grandi aussi avec la gloire de Port-Royal. Quand les *Dieux* que le *bienheureux Désert* nous réservait n'étaient encore que les *Messieurs*, leurs contemporains connurent

(1) De Maistre, *de l'Église gallicane*, liv. I, ch. ix. Il faut lire tout ce livre, où le vigoureux et profond penseur fait justice de la gloire usurpée de Port-Royal. M. Sainte-Beuve consacre tout un chapitre de son histoire à réfuter De Maistre ; mais les ongles roses de sa fine critique ne peuvent, malgré son bon vouloir et ses airs triomphants, entamer ce granit des Alpes.